

**NOVEMBRE      LE 3 NOVEMBRE 2014**

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au Site Touristique de Maddington Falls, le 3 novembre 2014 à 20h00.

Étaient présents :

M. Ghislain Brûlé, maire,

Messieurs les conseillers Patrice Morin, Alain Hamel, Gaétan Légaré  
Bernard Philipps et André Rheault.

Était absente :

Madame la conseillère Diane Mercier.

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Ghislain Brûlé.

Assiste également M. Hans Phaneuf, directeur général adjoint.

**180-11-14      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**181-11-14      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 6 OCTOBRE 2014**

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2014 tel que présenté.

**SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun suivi.

**SUIVI DES DOSSIERS**

**RÉGIE DES CHUTES**

Le conseiller, M. Gaétan Légaré explique que le budget a été adopté.

**CARREFOUR INTERGÉNÉRATIONNEL**

Le maire, M. Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il mentionne qu'il a été à l'ouverture officielle et qu'il y aura une journée porte ouverte.

**PARC INDUSTRIEL**

Le maire, M. Ghislain Brûlé, effectue un suivi :

- Il mentionne que l'entreprise Soudure Plastique a confirmé qu'elle s'y installerait.
- Il y aura une autre grosse entreprise qui va confirmer qu'elle s'y installera bientôt.

## **MADA**

Le conseiller, M. Bernard Philipps, effectue un suivi :

- Il mentionne que la MADA est en train de définir la politique familiale et des aînées.
- Il mentionne qu'il y aura une autre réunion en décembre.

## **CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ GRAND TRONC**

Le conseiller, M. Bernard Philipps, effectue un suivi :

- Il explique qu'il y aura une augmentation des coûts de 2% et que la raison est la baisse de la clientèle.
- Il mentionne qu'ils feront de la publicité dans les journaux, car le service est méconnu du public.

## **CORRESPONDANCE**

Pas de correspondance pour le mois d'octobre.

## **LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

Le directeur général adjoint dépose devant le Conseil municipal la liste des permis émis en octobre 2014.

182-11-14

## **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE LA MUNICIPALITÉ**

### **Comptes payés**

Signoplus	56.34 \$	7747
Vertisoft	222.82 \$	7748
MRC d'Arthabaska	251.67 \$	7749
Buropro	135.48 \$	7750
Tournoi Bantam et Peewee de Daveluyville	50.00 \$	7751
Hydro-Québec	245.53 \$	7752
Hydro-Québec	45.50 \$	7753
Béton 34 (Pierre 20 mm)	1 009.48 \$	7754
Caza Marceau Soucy Boudreau Avocats (Honoraires)	11 733.62 \$	7755
Télébec (Service sept et oct)	149.99 \$	7756
Gaétan Tremblay (Kilométrages)	101.25 \$	7757
9253-4015 Québec Inc. David Bailey (fauchage)	791.59 \$	7758
Entreprises. R.M. Pépin . Inc (fauchage)	2 370.21 \$	7759
Xerox	99.94 \$	7760
Revenu Québec	18.62 \$	7761
Groupe CCL (Imprimerie)	213.00 \$	7762
Canadien National (Barrières septembre)	308.00 \$	7763
Centre de Rénovation Daveluyville inc.	471.93 \$	7764
CSST	3.64 \$	7765
Hydro-Québec (luminaire Lac-Ginette)	43.69\$	Paiement direct
Hydro-Québec (éclairage 261)	235.77\$	Paiement direct
Télébec	140.35	Paiement direct

### **Comptes à payer**

Ghislain Brûlé (Frais représentation et déplacement)	415.25 \$
Diane Mercier (Frais représentation)	82.17 \$
Canadien National (Barrières septembre)	308.00 \$
GESTERRA (Traitement septembre et service mensuel)	7 688.73 \$
CAZA MARCEAU SOUCY BOUDREAU Avocats	16 074.19 \$
Bernard Philipps (Frais de représentation et déplacement)	245.75 \$
Gaétan Tremblay (Kilométrage)	90.00 \$

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

**183-11-14**      **DÉPÔT DIRECT CANADIEN NATIONAL**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, le CN reçoit plus de 10 700 comptes d'impôts fonciers de 1 614 municipalités et que cela entraîne de la lourdeur administrative.

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement d'autoriser le Canadien National à faire le dépôt d'impôts fonciers de manière électronique.

**184-11-14**      **ABONNEMENT ADMQ**

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement de renouveler l'abonnement de la municipalité à l'ADMQ pour l'année 2015.

**185-11-14**      **LES ÉDITIONS JURIDIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la documentation juridique est disponible gratuitement sur internet.

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement de ne pas renouveler l'abonnement à la mise à jour des Éditions juridiques.

**186-11-14**      **ACCÈS AU RÉSEAU DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** nous ne sommes pas connectés au réseau de la MRC.

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons demander l'aide des autres municipalités pour nous télécharger les matrices graphiques.

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement de demander à M. Pierre Rousseau, informaticien à la ville de Victoriaville, de préparer une station informatique aux frais de la municipalité de Maddington, pour laquelle la municipalité aura accès au réseau de la MRC.

**187-11-14**      **DEMANDE DE SUBVENTION GARDE PAROISSIALE**

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'accepter de faire un don de 25\$ à La Garde Paroissiale St-Anne.

**188-11-14**      **S.I.U.C.D**

Le sujet n'est pas considéré.

189-11-14

**CANDIDATURE PRIX RURALIA- DESJARDINS**

**ATTENDU QU'**afin de reconnaître et de récompenser une communauté rurale, pour les efforts consentis afin de susciter la participation citoyenne et à la réalisation d'un projet significatif pour leur milieu, Solidarité rurale du Québec et le Mouvement Desjardins attribuent annuellement le **Prix Ruralia-Desjardins**;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Maddington réalise le projet Maddington en marche consistant à un Parc récréotouristique;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Maddington souhaite déposer sa candidature au prix Ruralia-Desjardins 2015 pour la réalisation de son projet Maddington en marche;

**ATTENDU QUE** Maddington en marche répond aux critères d'admissibilité;

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement de présenter le projet du Parc récréotouristique Maddington en marche au prix Ruralia-Desjardins.

190-11-14

**ENTENTE CSBF / VILLE DE DAVELUYVILLE POUR LE PROJET 1 ÉLÈVE – 1 IPAD ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**CONSIDÉRANT QU'**il fait partie des priorités des municipalités de Daveluyville, Sainte-Anne-du-Sault et Maddington Falls de maintenir sur son territoire des institutions d'enseignement primaire et secondaire;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de bibliothèque municipale/scolaire ainsi qu'un programme technologique visant à équiper chaque élève d'un iPad ont été travaillés en partenariat avec l'école secondaire Sainte-Anne au cours des dernières années et que ceux-ci s'avèrent une bonification d'offre de service pour l'école et la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la commission scolaire des Bois-Francs et l'école secondaire Sainte-Anne souhaitent rentabiliser ces investissements en mettant sur pied des programmes qui amélioreront l'attractivité de l'institution;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant total de ces projets s'élève à 786 037 \$ et que le coût net, après subventions et retour de taxes, au montant de 641 817 \$, est de 144 220 \$;

**CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Daveluyville, Sainte-Anne-du-Sault et Maddington Falls** désirent soutenir ce projet ensemble et répartir les coûts en fonction de la population de chacune;

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement;

–

**D'AUTORISER** le projet de construction de la bibliothèque municipale/scolaire au montant budgétaire de 736 037 \$ et le projet « un élève, un iPad » au montant de 50 000 \$;

- **D’AUTORISER** les déboursés nets des subventions pour ces deux projets pour un montant n’excédant pas 23 800 \$ pour la part financière de la municipalité de Maddington Falls calculée sur la base de sa population du Grand Daveluyville qui est à ce jour de 16.5%;
- **D’AUTORISER** le maire et/ou le directeur général à signer tous les documents relatifs à ces deux projets;

**DE TRANSMETTRE** copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Daniel Sicotte, directeur général de la Commission scolaire des Bois-Francis, à Mme Hélène Bossé, directrice de l’école secondaire Sainte-Anne, à Mme Vanessa Lachance, conseillère en immobilisations et patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, à Mme Renée Beauregard, conseillère en développement rural au CLD de Victoriaville et sa région et à Mme Jacqueline Pépin, présidente de la Bibliothèque municipale de Daveluyville.

**191-11-14**      **DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le maire, M Ghislain Brûlé, procède à la lecture du rapport du maire;

**CONSIDÉRANT QUE** selon le Code municipal, le rapport du maire doit être déposé devant le Conseil trente jours avant l’adoption du budget;

Le maire dépose devant le Conseil municipal le rapport du maire tel que présenté.

**192-11-14**      **ZONAGE AGRICOLE**

Sujet reporté.

**193-11-14**      **PAIEMENT TERRAIN D’HYDRO-QUÉBEC**

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement de payer le terrain d’Hydro-Québec à même les liquidités de la municipalité en attendant que les procédures pour le règlement d’emprunt soient terminées.

**194-11-14**      **XPLORENET**

**CONSIDÉRANT QUE** le service internet d’Xplorennet ne dessert pas tout la municipalité.

**CONSIDÉRANT QUE** la vitesse de téléchargement de Xplorennet est instable.

**CONSIDÉRANT QUE** les prix pour le service internet de Xplorennet sont élevés.

Il est proposé par M. André Rheault, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement de demander à Industrie Canada de ne pas considérer Xplorennet comme une entreprise desservant la haute vitesse pour la Municipalité de Maddington Falls. Par le fait même notre municipalité sera éligible à la subvention pour le programme un Canada branché.

**VARIA**

**195-11-14**      **SOUSSION AVIS DE NON-CONFORMITÉ TRAVAUX AU LAC GINETTE**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à un avis de non-conformité des travaux nous devons avoir l'avis d'une firme d'ingénierie.

**CONSIDÉRANT** les soumissions suivantes reçues pour les services d'ingénieries :

Firme d'ingénierie	Offre de service
Pluritec	13 405 \$
Exp.	18 000 \$

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement de prendre les services de la firme d'ingénierie Pluritec pour l'évaluation de la conformité des travaux au Lac Ginette et de traiter avec le MDDEFP.

**196-11-14**      **ÉPINGLETTE MADDINGTON**

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement de passer une commande de 250 épinglettes au prix de 98 ¢ chaque.

**197-11-14**      **DRAPEAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité contrevient à l'article 146 du code municipal qui dit que le drapeau du Québec doit être arboré sur ou devant l'édifice municipal où siège le conseil, à droite, s'il y a deux drapeaux ou au milieu, s'il y en a davantage.

Il est proposé par M. Patrice Morin, appuyé par M. Gaétan Légaré et résolu unanimement d'acheter un drapeau du Québec, du Canada et un drapeau de la municipalité.

**198-11-14**      **ADOPTION DU BUDGET DE LA CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ GRAND TRONC**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit adopter le budget de la Corporation de transport adapté Grand Tronc pour l'exercice 2015;

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. André Rheault et résolu unanimement d'adopter le budget tel que soumis, c'est-à-dire

- a. Des revenus prévus de 130 669\$
- b. Des dépenses prévues de 124 000\$
- c. Une quote-part globale de 27 8265\$
- d. Une quote-part pour Maddington de 1 226\$

**199-11-14**      **ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE DES CHUTES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit adopter le budget de la Régie intermunicipale de sécurité publique des chutes pour l'exercice 2015;

Il est proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'adopter le budget tel que soumis, c'est-à-dire

- a. Des revenus et dépenses prévues de 312 333\$
- b. Une quote-part globale de 285 733\$
- c. Une quote-part pour Maddington de 42 507\$

**200-11-14**      **DOSSIER MME LEBEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** les avis sont partagés ;

En conséquence,

Pour ce projet un vote a été nécessaire dont le résultat est le suivant :

M. Bernard Philipps est POUR  
M. Alain Hamel est POUR  
M. Gaétan Légaré est NEUTRE  
M. Patrice Morin est CONTRE  
M. André Rheault est POUR

Il est donc proposé par M. Bernard Philipps, appuyé par M. André Rheault et résolu sous division des membres du conseil de payer à la firme d'avocat Morency sous présentation de facture le montant inscrit dans l'entente hors cours avec Mme Lebeau.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- On demande de l'information sur les coûts d'avocats dans le dossier de Mme Lebeau.
- On questionne sur le processus pour les barrières du CN.
- On mentionne qu'il n'y a pas de facture pour le dossier de Mme Lebeau.
- On questionne sur la procédure du report de la séance du 6 octobre.
- On demande de l'information sur les paies des employés.
- On félicite l'effort de M. Tremblay pour boucher les trous au Lac Ginette.
- On questionne sur le déneigement au Lac Ginette.
- On demande où nous en sommes avec la démolition des chalets abandonnés au Lac Ginette.
- On mentionne qu'il n'y a pas beaucoup de lumière au Lac Ginette et que c'est dangereux pour les piétons.
- On mentionne qu'il y a eu de la mauvaise info sur le prix des lampadaires au Lac Ginette.

- On demande au conseil de donner plus d'info sur les prix lors de la prise de résolution.
- On mentionne qu'au coin de la 13e avenue et de la 3e rue que la rue s'affaisse.
- On demande d'installer un panneau d'affichage pour la 13e avenue.
- On mentionne qu'il y a un problème avec les poubelles dans les sens uniques au Lac Ginette.
- On pose plusieurs questions sur l'avis de non-conformité reçue pour les travaux de la 1re et 2e rue.

Levée de l'assemblée sur proposition de M. André Rheault à 21h05

SIGNÉ :

M. Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

M. Hans Phaneuf  
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint